

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL,
TENUE AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE SAINT-CLÉMENT, SITUÉE AU 190, RUE MAIN, DUDSWELL
LE 17 AOÛT 2020, À 19 H, SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARIANE PARÉ, MAIRE.

Sont présents :

Mme Mariane Paré, maire
M. Alain Dodier, conseiller
Mme Véronick Beaumont, conseillère
M. Michel Gagné, conseiller
Mme Marjolaine Larocque, conseillère
M. Réjean Cloutier, conseiller
Mme Isabelle Bibeau, conseillère

Secrétaire d'assemblée :

Mme Rachel Lessard, secrétaire-trésorière adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3. Procès-verbal
 - 3.1 Renonciation à la lecture de procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020
 - 3.2 Adoption de procès-verbal
- Séance ordinaire du 6 juillet 2020
4. Suivi des comités
5. Correspondance
 - 5.1 Correspondance générale
 - 5.2 Demande de don
 - 5.2.1 Projet Jeune COOP
 - 5.3 Demande d'appui
 - 5.3.1 Appui et engagement au projet d'actions municipales pour la gestion intégrée de l'eau
 - 5.3.2 Appui à la cour municipale
6. Administration
 - 6.1 Embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière - Conditions de travail
 - 6.2 Embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière - Autorisation pour la signature des chèques et effets bancaires
 - 6.3 Embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière - Mandat général
7. Transport – Voirie
8. Sécurité publique
9. Urbanisme
 - 9.1 Nouveau membre au comité de toponymie

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

10. Hygiène du milieu
 - 10.1 Contrat pour la collecte des déchets solides et des matières recyclables de certains chemins privés du lac Miroir
 11. Loisir et culture
 - 11.1 Service d'arpentage – terrain du parc Jocelyn-Gouin
 - 11.2 Démolition de la maison située au 178, rue Principale Est
 - 11.3 Étude d'analyse pour la conservation de l'église Saint-Clément
 12. Trésorerie
 - 12.1 Comptes
 - 12.2 Dépôt du rapport financier semestriel
 13. Avis de motion
 - 13.1 Présentation du Règlement décrétant les normes et exigences de constructions des rues publiques et privées
 14. Adoption de règlement
 - 14.1 Règlement no 2020-256 déterminant la tarification des services offerts par la Municipalité
 15. Divers
 16. Présentation de projets citoyens
 17. Période de questions
 - 17.1 Réponses aux questions des citoyens
 - 17.2 Questions des citoyens
 18. Points du maire et suivi des activités du mois
 19. Clôture de la séance
 20. Levée de la séance
-

1. OUVERTURE

Les membres présents forment le quorum, Mme Mariane Paré, présidente d'assemblée ouvre la séance à 19 h 05.

2. ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NO 2020-159

**IL EST PROPOSÉ PAR MME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et, par conséquent, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 RÉSOLUTION NO 2020-160

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE les membres du conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal.

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES COMITÉS

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance générale

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance ordinaire du 6 juillet 2020.

5.2 Demande de don

**5.2.1 Projet Jeune COOP
RÉSOLUTION 2020-161**

CONSIDÉRANT QUE le Projet Jeune COOP est une initiative offerte à la communauté depuis une vingtaine d'années et qu'elle est une entreprise coopérative créée par de jeunes entrepreneurs âgés de 13 à 17 ans où ils offrent leurs services à la communauté du Haut-Saint-François afin de réaliser des contrats de travail durant l'été;

CONSIDÉRANT QUE le programme souhaite organiser une activité à la plage de la municipalité de Dudswell afin de récompenser les jeunes coopérants;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'entrée et de location d'embarcations représentent une somme importante pour l'organisation;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (CONTRE : MME ISABELLE BIBEAU)**

QUE le conseil municipal de Dudswell commandite l'activité récompense pour le Projet Jeune COOP en donnant accès gratuitement aux 11 participants et accompagnateurs à la plage ainsi qu'à une heure de location d'embarcation gratuite.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

5.3 Demande d'appui

**5.3.1 Appui et engagement au projet d'actions municipales pour la gestion
intégrée de l'eau
RÉSOLUTION 2020-162**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Dudswell a adopté une politique de gestion durable de l'eau;

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

CONSIDÉRANT QUE le COGESAF souhaite déposer une demande de financement auprès du programme Action Climat du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

CONSIDÉRANT QUE nous sommes en faveur avec le projet visant l'amélioration de la gestion de l'eau sur notre territoire.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal accorde, conditionnellement à l'appui des associations des plans d'eau, une contribution en argent de 2 500 \$ pour soutenir le projet et accepte de consacrer du temps en ressources humaines pour l'élaboration du diagnostic, la mise en œuvre et la planification des mesures d'adaptation nécessaires qui seront ressorties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.2 Appui à la cour municipale RÉSOLUTION 2020-163

CONSIDÉRANT QUE la Cour municipale de East Angus doit devenir, à court terme, une cour sans papier et qu'elle doit s'adapter aux changements technologiques pour assurer la sécurité des usagers et le respect des directives émises par le juge municipal en ce qui concerne les salles d'audience, telles que les auditions des témoins et des défendeurs par visioconférence et la numérisation de la preuve en salle d'audience;

CONSIDÉRANT QUE la Cour municipale demande l'appui de la Municipalité de Dudswell pour ses revendications auprès du gouvernement provincial et ses différents ministères;

CONSIDÉRANT QUE la Cour municipale de East Angus dessert l'ensemble des municipalités de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE les changements apportés favoriseront l'accès à la justice pour les défendeurs et témoins qui ne peuvent se déplacer pour assister aux procès;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Ville de East-Angus doit acquérir de nouveaux équipements tels que rétroprojecteurs, ordinateurs, écrans visuels, achat d'une licence pour la visioconférence et acquisition de mobilier supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE la numérisation de la preuve de la poursuite dans les dossiers constitue un défi et un enjeu majeur à court terme pour les cours municipales;

CONSIDÉRANT QUE les cours municipales sont toujours dans l'attente de connaître les échéanciers de la Sûreté du Québec pour l'implantation et la mise en fonction des constats d'infraction électroniques dans les autopatrouilles, afin que les constats d'infraction, les rapports d'infraction, les compléments et les photographies soient téléchargés numériquement dans le système informatique des cours municipales;

CONSIDÉRANT QU'afin de respecter les directives émises par le juge municipal, la poursuite doit maintenant déposer l'ensemble de la preuve de façon numérisée;

CONSIDÉRANT QUE le travail pour la poursuite est colossal, car dans tous les dossiers judiciairisés, la poursuite doit numériser tous les documents contenus au dossier pour être déposés devant le juge tels que le constat d'infraction, le rapport d'infraction, le complément, les photographies alors que l'implantation des

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

constats électroniques par la Sûreté du Québec réglerait cette situation pour l'ensemble des cours municipales;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs corps policiers municipaux utilisent déjà les constats électroniques et que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) est déjà en mesure de traiter électroniquement ces constats.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité de Dudswell appuie la demande de la Ville de East Angus et demande au gouvernement du Québec et au ministère de la Justice du Québec de :

- Revoir les ententes en vigueur relatives à la poursuite de certaines infractions pénales devant les cours municipales, afin de permettre que les constats d'infraction délivrés sur les autoroutes au nom du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) puissent être déposés devant les cours municipales;
- Soutenir financièrement les cours municipales dans leur passage à l'ère du numérique afin que celles-ci puissent acquérir les équipements et le mobilier requis pour répondre aux nouvelles règles de fonctionnement qui leur sont imposées;
- Accélérer l'implantation et la mise en fonction des constats d'infraction électroniques dans les autopatrouilles de la Sûreté du Québec, partout sur le territoire québécois, afin que les constats d'infraction, les rapports d'infraction, les compléments et les photographies soient versés de façon numérique dans le système informatique des cours municipales, le plus rapidement possible.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre de la Justice du Québec, M. Simon Jolin-Barette, au député de la circonscription foncière de Mégantic, M. François Jacques, au préfet de la MRC du Haut-Saint-François, M. Robert Roy, à la directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil, au directeur du Centre de services de l'Estrie, M. Daniel Campagna, à l'Union des Municipalités du Québec et à l'ensemble des municipalités faisant partie de la Cour municipale de East Angus, afin d'obtenir leurs appuis en regard de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION

6.1 Embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière - Conditions de travail RÉSOLUTION 2020-164

CONSIDÉRANT QUE le processus de sélection est terminé.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE Mme Solange Masson soit engagée au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Dudswell;

QUE les conditions de travail soient fixées comme suit :

- La rémunération en période de probation sera de 65 000 \$ sur une base annuelle et au prorata des jours travaillés par semaine;

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

- Une augmentation du salaire est prévue après la période probatoire de 6 mois pour atteindre un salaire annuel de 70 000 \$;
- Les semaines de travail seront entre 35 et 45 heures, les heures supplémentaires devront être autorisées par le maire;
- Une semaine de vacances supplémentaire est ajoutée aux conditions prévues dans la Politique de rémunération;
- De bénéficier des autres avantages inscrits dans la Politique de rémunération en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 **Embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière - Autorisation pour la signature des chèques et effets bancaires** **RÉSOLUTION 2020-165**

IL EST PROPOSÉ PAR MME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Solange Masson, soit autorisée pour la signature des chèques et autres effets bancaires à compter du 1^{er} septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 **Embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière - Mandat général** **RÉSOLUTION 2020-166**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ses activités courantes, la Municipalité de Dudswell entretient des relations avec divers organismes gouvernementaux tels que : le ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire, la MRC du Haut-Saint-François, le ministère de l'Environnement, la Commission de protection du territoire agricole, Revenu Québec, Agence du revenu du Canada, le Directeur général des élections du Québec, etc.

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal autorise Mme Solange Masson, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous documents nécessaires dans le cadre des activités courantes de la Municipalité à compter du 1^{er} septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **TRANSPORT - VOIRIE**

8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

9. URBANISME

**9.1 Nouveau membre au comité de toponymie
RÉSOLUTION 2020-167**

CONSIDÉRANT QUE le comité de toponymie doit compter sur la présence de plusieurs citoyens;

CONSIDÉRANT QU'un poste citoyen était vacant.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal nomme M. Martin Maillot comme membre citoyen au comité de toponymie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

**10.1 Contrat pour la collecte des déchets solides et des matières recyclables de
certains chemins privés du lac Miroir
RÉSOLUTION 2020-168**

CONSIDÉRANT QUE Mme Cynthia James a confirmé auprès de la direction générale qu'elle était prête à renouveler son contrat pour la collecte des déchets solides et des matières recyclables de certains chemins privés dans le secteur du lac Miroir pour une autre année selon les mêmes conditions.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le contrat 2020-2021 de la collecte des déchets solides et des matières recyclables de certains chemins privés du lac Miroir d'une durée de douze (12) mois dans le secteur du lac Miroir soit octroyé à Mme Cynthia James au montant de 10 364,50 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. LOISIR ET CULTURE

**11.1 Service d'arpentage – terrain du parc Jocelyn-Gouin
RÉSOLUTION 2020-169**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau terrain situé au 178, rue Principale Est pour effectuer les correctifs touchants les titres de propriété;

CONSIDÉRANT QUE les services d'un arpenteur géomètre seront nécessaires pour effectuer l'inventaire et les nouvelles limites de lot;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaires des Hauts-Cantons est touché par ce mandat.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN DODIER, CONSEILLER
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (CONTRE : M. MICHEL GAGNÉ)**

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à faire appel au service d'un arpenteur-géomètre pour la somme maximale de 5 000 \$ afin de faire l'inventaire et les modifications de lot nécessaires;

QUE 50 % des frais engendrés par ce mandat soient facturés au Centre de services scolaires des Hauts-Cantons.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

11.2 Démolition de la maison située au 178, rue Principale Est RÉSOLUTION 2020-170

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a acheté le 178, rue Principales Est afin d'améliorer l'accès au parc Jocelyn-Gouin;

CONSIDÉRANT QU'une maison est aménagée sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions pour effectuer la démolition :

Excavation Lyndon Betts	Excavation Stéphane Nadeau
18 166.05 \$ plus taxes	16 671.38 \$ plus taxes

**IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN DODIER, CONSEILLER
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (CONTRE : M. MICHEL GAGNÉ)**

QUE le mandat pour la démolition de la maison située sur le terrain au 178, rue Principale Est soit octroyé à l'entreprise Excavation Stéphane Nadeau au montant de 16 671.38 \$ plus taxes applicables et contingence de 10 % (1 667 \$);

QUE la totalité des coûts soit payée par le surplus libre.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

11.3 Étude d'analyse pour la conservation de l'église Saint-Clément RÉSOLUTION 2020-171

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique Saint-François-de-Laval a entamé le processus de fermeture l'église Saint-Clément et souhaite vendre la bâtisse car ils ne peuvent plus payer les coûts reliés aux opérations et au maintien du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE l'église Saint-Clément est utilisée comme salle communautaire depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal utilise la grande salle comme salle du conseil et de réunion régulièrement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite évaluer les coûts et l'entretien du bâtiment pour connaître les impacts d'une future acquisition potentielle avant la mise en vente.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal demande à la Fabrique Saint-François-de-Laval un délai maximum de 12 mois pour faire l'évaluation des coûts, de l'entretien et des améliorations à venir;

QU'une entente mensuelle renouvelable soit signée par Mme le maire et la directrice générale au montant de 818 \$ par mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. TRÉSORERIE

12.1 Comptes

RÉSOLUTION NO 2020-172

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et aux autorisations de paiement des comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances antérieures;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés et à payer faite conformément aux engagements de crédits pris par le conseil.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la liste des comptes soit approuvée et que leur autorisation de paiement soit confirmée.

Chèques

0637	James Cynthia	Contrat vidange 2019-2020 - lac Miroir	940.86
0638	Ministre des Finances	Droits annuels – barrages	486.00
0639	Régie intermunicipale du HSF	Enfouissement – déchets	2 258.98
0640	Telmatik	Appels d'urgence	86.23
0641	Aquam	Vêtements – sauveteurs	261.49
0642	Axio	Caractérisation milieu naturel	8 565.64
0643	Beaumont François	Services professionnels - réseau e-u & e-p	117.89
0644	Bibliothèque Claire D. Manseau	Subvention – 2020	3 000.00
0645	Canadian Tire	Accessoires & équipements - parc & plage	528.84
0646	Centre de Rénovation G. Doyon inc.	Pièces & accessoires - Marché public	1 605.07
0647	Chrétien Mario	Entretien & réparation - F.H.	280.00
0648	Vivaco groupe Coopératif	Entretien & réparation - Marché Public	77.32
0649	Créations Jade	Vêtements & accessoires – voirie	134.54
0650	Daoust Marie – Ève	Frais de déplacement - juin 2020	154.57
0651	Jean-Marc Dugre inc.	Forfait - fondation église	8 623.13
0652	Eurofins Environex	Analyse – laboratoire	598.74
0653	Fish Farm Supply Co	Pièces & accessoires - usine e-u	767.24
0654	Fortin Securite Medic Inc.	Trousses de sécurité	136.59
0655	Autobus Bruno Gravel	Location - autobus (Saint-Jean)	287.43
0656	J.M. Laroche Inc.	Entr. & réparation - usine & Marché Public	2 530.55
0657	J.N. Denis Inc.	Pièces & accessoires – voirie	549.52
0658	Centre Location Ideale enr.	Vêtements - voirie (bottes)	230.35
0659	Macpek Inc.	Pièces & accessoires - véhicule voirie	282.89
0660	Manseau Yves	Entretien & réparation - réseau routier	98.88
0661	Meunerie Sawerville inc.	Pièces & accessoires – voirie	270.00
0662	M.R.C. du Haut-Saint-Francois	Téléphonie IP & fibre optique - juillet 2020	1 604.68
0663	Alex Davignon	Nettoyage - bâtiments (rés. 2020-128)	3 600.99
0664	Municipalité Weedon	Honoraires - réseau e-u & e-p	6 415.47
0665	Pompes Traitements D'eau Bernier	Pièces & accessoires - réseau e-p	40.24
0666	Precigrafik Imprimerie	Sensibilisation & éducation	156.37
0667	Le Pro de la Niveleuse	Entretien & réparation - véhicule voirie	646.85
0668	Quincaillerie N.S. Girard inc.	Pièces & accessoires – voirie	504.52
0669	Régie intermunicipale du HSF	Enfouissement – déchets	1 336.39
0670	Régie Intermunicipale Incendie DLW	Quote part-3e versements & essence	45 223.26
0671	Scies à Chaines Claude Carrier	Entretien & réparation – tondeuse	124.00
0672	Somavrac C.C. inc.	Abat poussière	19 774.55
0673	TGC. Inc.	Travaux de remplacement conduit d'eau	53 543.02

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

0674	Uline Canada Corporation	Fourniture de bureau	258.26
0675	ANNULÉ		
0676	ANNULÉ		
0677	Automobiles Valestrie Inc.	Achat - véhicule voirie (pick up)	21 831.45
0678	Automobiles Valestrie Inc.	Entretien & immatriculation – pick-up	2 069.57
0679	Alarme CSDR	Ajout de nouveau code	17.25
0680	Aquam	Pièces & accessoires – plage	171.22
0681	Bionest	Inspection - fosse septique	289.74
0682	ANNULÉ		
0683	Cherbourg Sanitaire	Produits de nettoyage	828.58
0684	Créations Jade	Vêtements – SAE	743.76
0685	Le Groupe A & A	Photocopies	145.19
0686	Identite Québec	Certificat de police	60.01
0687	Impressions Haut-St-Francois	Fourniture de bureau (étiquettes)	290.89
0688	J.M. Laroche Inc.	Entretien & réparation - électricité H.V.	282.27
0689	J.N. Denis Inc.	Entretien & réparation - véhicule voirie	288.37
0690	Telmatik	Appels d'urgence	86.23
0691	Vecrin Denis	Pièces & accessoires – Potagerie	39.24
0692	Brenntag Canada Inc	Sulfate d'aluminium - e-u	2 824.49
0693	Alternateurs Weedon	Pièces & accessoires - véhicule voirie	431.16
0694	Bell Gaz Ltée	Bouteilles de 420 lbs	86.23
0695	Le Groupe A & A	Contrat – photocopies	333.43
0696	J.M. Laroche Inc.	Travaux - Marché public	2 859.94
0697	Jubinvillie & Associés, Architectes	plans préliminaires - église anglicane	2 414.48
0698	Potvin Melanie	Remboursement - couches lavables	100.00
0699	Régie Inter. Incendie DLW	Essence & diesel - véhicules incendie	481.17
0700	ANNULÉ		
0701	Veolia	Pièces & accessoires - réseau e-p	373.67
0702	Voodoo	Kit d'attaches pour bannières doubles	642.70
0703	Productions Kila	Ateliers Musique du monde – SAE	431.15
0704	Provençal Simon	Hon. professionnels - coaching inspectrice	324.50
0705	James Cynthia	Contrat de vidange pour l'année 2019-2020	940.86
0706	La Crèmerie du Village	Sortie SAE- slushs & crèmes glacées	47.00
0707	Ascenseur de l'Estrie	Service d'entretien trimestriel – ascenseur	636.01
0708	Les As du Fumoir	Remboursement - Boîte à cadeaux	60.00
0709	Bouchard Karine	Remboursement - Boîte à cadeaux	100.00
0710	Centre de Rénovation G. Doyon inc.	Pièces & accessoires – voirie	1 249.64
0711	Cherbourg Sanitaire et Emballage	Produits nettoyage	88.25
0712	9384-6962 Québec inc.	Location machinerie – remorque	1 034.82
0713	Enseignes A-Gagnon	Panneaux alucobeste et noir	7 769.87
0714	Les Entreprises Dolbec	Pièces & accessoires – plage	39.75
0715	Eurofins Environex	Analyses – laboratoire	619.74
0716	Envirojet	Entretien ménager – bâtiments	643.86
0717	Excavation Marc Fortin	Entretien & réparation - sentiers	4 932.42
0718	Gazonnière de l'Estrie inc.	Gazon - M-C & 212 rue Principale	1 871.79
0719	Génératrice Drummond	Entretien & réparation - usine e-p	1 736.12
0720	Graymont (QC) inc.	Achat - pierres & gravier	1 460.78
0721	IGA Couture East Angus	Buffet - départ Simon	101.12
0722	Installation Sylvain Pelletier Inc.	Entretien & réparation – garage	333.74
0723	J.N. Denis Inc.	Pièces & accessoires - véhicule incendie	789.50
0724	Lemay-Boisvert Myriam	Remboursement - Boîte à cadeaux	50.00
0725	Lessard Clermont	Entretien & réparation - Jardin patrimonial	1 264.71
0726	Centre Location Ideale enr.	Location - machineries (nacelle)	706.39
0727	Location Kiroule inc.	Location pickup - Ford F 150	1 284.23
0728	Macpek Inc.	Pièces & accessoires – voirie	298.59
0729	Manseau Yves	Entretien & réparation – sentiers	3 340.02
0730	Meunerie Sawerville inc.	Entretien & réparation – fossés	270.00
0731	M.R.C. du Haut-Saint-François	Téléphonie IP & fibre optique	1 604.68
0732	Nolette Lise	Remboursement - Boîte à cadeaux	60.00

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

0733	Ouellette Jacqueline	Remboursement - Boîte à cadeaux	60.00
0734	PG Solutions inc.	Formation ACT - intro à l'appli. Inspection	649.61
0735	Beloin Melissa	Form. sur les pierres semi-précieuses – SAE	308.13
0736	Quincaillerie N.S. Girard inc.	Petits outils, Pièces & accessoires – incendie	307.34
0737	Régie intermunicipale du HSF	Enfouissement – déchets	12 215.52
0738	Régie Inter.Sanitaire des Hameaux	collecte ordures – récupération	9 068.75
0739	Reid Nancy	Remboursement - Boîte à cadeaux	60.00
0740	Robert Yvon	Remboursement - Boîte à cadeaux	60.00
0741	Scies à Chaines Claude Carrier	Matériels & activités, petits outils - voirie	823.06
0742	Sevigny Claude	Remboursement - Boîte à cadeaux	60.00
0743	Signalisation de l'Estrie	Enseignes de rues	2 008.23
0744	Sinto Inc.	Articles de nettoyage	365.28
0745	Telmatik	Appels d'urgence	86.23
0746	Veolia	Pièces & accessoires - réseau e-u	327.68
0747	Eurofins Environex	Analyses – laboratoire	35.07

Prélèvements

441-444	Bell Canada	Téléphone	438.94
445	Centre Amaro des Cantons	Bouteilles d'eau	89.00
446-450	Hydro-Québec	Électricité	1 652.16
451	Ministère du Revenu	DAS – juin 2020	17 039.56
452	Agence du Revenu du Canada	DAS – juin 2020	6 578.65
453	Bureau en gros	Fourniture de bureau	317.07
454-461	Hydro-Québec	Électricité	2 488.42
462-465	Bell Canada	Téléphone	438.94
466-480	Hydro-Québec	Électricité	4 931.26
481	Ministère du Revenu	DAS – juillet 2020	25 313.87
482	Projex Media	Conception graphique	436.91
483	Agence du Revenu du Canada	DAS – juillet 2020	10 070.25
484	Service de Carte Desjardins	Divers	2 051.03

Le tout pour un montant total de 273 657.36 \$.

Un montant de 101 810.26 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 31 juillet 2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Dépôt du rapport financier semestriel

La directrice générale dépose le rapport financier en date du 30 juin 2020.

13. AVIS DE MOTION

13.1 Présentation du Règlement décrétant les normes et exigences de constructions des rues publiques et privées

Le conseiller M. Alain Dodier, fait la présentation du Règlement décrétant les normes et exigences de constructions des rues publiques et privées et donne avis que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, ce règlement sera adopté.

14. ADOPTION DE RÈGLEMENT

14.1 Règlement no 2020-256 déterminant la tarification des services offerts par la Municipalité RÉSOLUTION 2020-173

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

CONSIDÉRANT QUE la loi autorise la Municipalité à faire un règlement sur la tarification des biens, services ou activités qu'elle offre à la population;

CONSIDÉRANT QU'il est juste et équitable que les biens, services ou activités offerts par la Municipalité soient financés par ceux qui les requièrent;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a dûment été donné par la conseillère, Mme Marjolaine Larocque, lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2020.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le présent règlement soit adopté et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 DÉFINITION ET INTERPRÉTATION

Étudiant :

Ce terme correspond à une personne physique fréquentant un établissement d'enseignement à temps plein.

Horaire régulier de travail :

Ce terme correspond aux heures normales de travail prévues à la convention collective des employés concernés de la Municipalité.

Jour férié :

Ce terme correspond à un jour férié décrété par une loi.

Personne :

Ce terme comprend toute personne physique ou morale.

Personne résidente :

Ce terme comprend une personne qui habite, qui réside ou a une place d'affaires dans la municipalité.

ARTICLE 3- DOCUMENTS

Toute personne désirant obtenir les documents devra payer les tarifs qui y sont prévus.

ARTICLE 4- BIENS ET SERVICES

Toute personne qui fait la demande de biens ou services décrits aux annexes A et B devra payer les tarifs qui y sont prévus.

ARTICLE 5- UTILISATION DES LOCAUX

Toute personne ou groupe de personnes désirant utiliser ou louer les locaux, le matériel ou les accessoires décrits aux annexes A et B devra payer les tarifs qui y sont prévus.

ARTICLE 6- ACTIVITÉ DE LOISIR

Toute personne participant à une activité de loisir organisée par ou en collaboration avec la Municipalité et inscrite à l'annexe B devra payer les tarifs qui y sont prévus.

ARTICLE 7- ÉQUIPEMENTS

Toute personne bénéficiant d'un service ou de matériels divers mentionnés aux annexes A et B devra payer les tarifs qui y sont prévus.

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

ARTICLE 11- FRAIS ADMINISTRATIFS

La Municipalité peut dans les cas mentionnés à l'annexe A exiger les frais qui y sont prévus.

ARTICLE 12- MAJORATION

La majoration prévue pour les non-résidents ne s'applique pas lorsqu'il existe une entente intermunicipale entre la Municipalité et celle où habite le non-résident.

ARTICLE 13- ACTIVITÉS, BIENS OU SERVICES NON DÉCRITS

Advenant le cas où un bien, service ou une activité bénéficie à une personne et qui n'est pas décrit aux articles 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9 un montant comparatif à la valeur du marché sera exigé du bénéficiaire.

ARTICLE 14- NULLITÉ

Le présent règlement est décrété, tant dans son ensemble, article par article et paragraphe par paragraphe, de manière à ce que, si un article ou un paragraphe était ou devrait être déclaré nul, les autres dispositions du présent règlement continuent de s'appliquer.

ARTICLE 15- PRÉSEANCE

Le présent règlement a préséance sur tout autre règlement pouvant prévoir une tarification incompatible.

ARTICLE 16- RECOURS

Le présent règlement n'est pas limitatif à tout autre dédommagement que pourrait prétendre avoir droit la Municipalité.

ARTICLE 17- ANNEXE

Les annexes font partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 18- MODIFICATION

Toutes modifications aux annexes seront effectuées par résolution.

ARTICLE 19- ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Mariane Paré
Maire

Rachel Lessard
Secrétaire-trésorière adjointe

ANNEXE A ADMINISTRATION

Administration		Tarifs (plus taxes applicables)		
		Particulier	Communautaire	Description
A-1	Chèque NSF	25.00 \$	N/A	Par chèque
A-2	Lettre certifiée envoyée aux contribuables pour taxes	1.50 \$	1.50 \$	Par document
A-3	Photocopies Noir et blanc Couleur	0.25 \$	0.05 \$ 0.10 \$	La copie
A-4	Plastification	1.50 \$	0.75 \$	La copie
A-5	Télécopie	1.00\$	0.50 \$	L'unité
A-6	Épinglette	2.50 \$	N/A	L'unité
A-7	Calendriers	3.50 \$	3.50 \$	L'unité

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

A-8	Tasses Dudswell Durable	4.00 \$	4.00 \$	L'unité
A-9	Sac Dudswell Durable	4.00 \$	4.00 \$	L'unité
A-10	Branchement au réseau d'égout	800.00 \$	N/A	secteur Marbleton
A-11	Branchement au réseau d'aqueduc	800.00 \$	N/A	secteur Bishopton
A-12	Bac 360 litres (bleu ou brun)	90.00 \$	90.00 \$	Par bac
A-13	Sac récupération des plastiques agricoles	2.50 \$	N/A	L'unité
A-14	Rouleau de sacs récupération des plastiques agricole	111.50 \$	N/A	Rouleau de 50 sacs

**ANNEXE B
LOISIRS**

1- Centre communautaire (activités sociales, soirée, repas, cours, etc.)	Tarif (Taxes incluses)
B-1.1 Pour activités communautaires/cours gratuits ou payants POUR TOUS	Gratuit
B-1.2 Association - résidents	Gratuit
B-1.3 Association - non-résidents	150 \$
B-1.4 Partenaires	Gratuit
B-1.5 Privés (compagnies, etc.)	200 \$
B-1.6 But lucratif	200 \$
B-1.7 Réception - résidents	150 \$
B-1.8 Réception - non-résidents	200 \$
Remarque 1	Le coût de la salle est établi sur une base de 8 heures. Si la location excède 8 heures, un supplément de 10 \$ de l'heure, pour les heures supplémentaires, sera chargé.
Remarque 2	Le coût de la location de la salle pour une demi-journée (moins de 5 heures) est de 50 %
Remarque 3	Un dépôt de 50 \$ est exigé pour toutes les réceptions (fêtes) pour garantir que les lieux seront laissés en bon état.
Remarque 4	Toute demande de location pour des réceptions (1 jour) sera étudiée individuellement et un contrat sera signé.

2- Exposition Louis-Émile Beaugard	Tarif (Taxes incluses)
B-2.1 Accès pour les résidents et les payeurs de taxes avec présentation de la carte citoyenne	Gratuit
B-2.2 Visite de la collection Louis-Émile Beaugard, adulte (18 ans et plus)	7 \$
B-2.3 Visite de la collection Louis-Émile Beaugard, adolescent (13-17 ans)	5 \$
B-2.4 Visite de la collection Louis-Émile Beaugard, enfant (12 ans et moins)	Gratuit
B-2.5 Visite de la collection Louis-Émile Beaugard, groupe de 10 personnes, adulte (18 ans et plus)	3.50 \$ Par personne
B-2.6 Visite de la collection Louis-Émile Beaugard groupe de	2.50 \$ Par personne

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

	10 personnes, adolescent (13-17 ans)	
B-2.7	Visite de la collection Louis-Émile Beaugard groupe de 10 personnes, enfant (12 ans et moins)	Gratuit

3- Terrains sportifs ou publics (chalets des loisirs, soccer, plage, baseball, volleyball, etc.)		Tarif (Taxes incluses)
B-3.1	Pour activités ou cours communautaires gratuits ou payants POUR TOUS	Gratuit
B-3.2	Association - résidents	Gratuit
B-3.3	Association - non-résidents	100 \$
B-3.4	Partenaires	Gratuit
B-3.5	Privés (compagnies, etc.)	150 \$
B-3.6	But lucratif	150 \$
B-3.7	Réception - résidents	100 \$
B-3.8	Réception - non-résidents	150 \$
Remarque 1	Le coût de la salle est établi sur une base de 8 heures. Si la location excède 8 heures, un supplément de 10 \$ par heure supplémentaire sera chargé.	
Remarque 2	Un dépôt de 50 \$ est exigé pour toutes les réceptions (fêtes) pour garantir que les lieux seront laissés en bon état.	
Remarque 3	Toute demande de location pour des réceptions (1 jour) sera étudiée individuellement et un contrat sera signé.	
Remarque 4	Le coût de la location de la salle pour une demi-journée (moins de 5 heures) est de 50 %	

4- Tarif de perception à la plage municipale		Tarif (Taxes incluses)
B-4.1	Accès pour les résidents et les payeurs de taxes avec présentation de la carte citoyenne	Gratuit
B-4.2	Passe saisonnière individuelle, non-résident	30 \$
B-4.3	Passe saisonnière familiale, non-résident	60 \$
B-4.4	Passe journalière, adulte (18 ans et plus)	4 \$
B-4.5	Passe journalière, adolescent (12-17 ans)	2 \$
B-4.6	Passe journalière, enfant (moins de 12 ans)	Gratuit
B-4.4	Passe journalière groupe de 20 personnes, adulte (18 ans et plus)	2 \$ par pers.
B-4.5	Passe journalière groupe de 20 personnes, adolescent (12-17 ans)	1 \$ par pers.
B-4.6	Passe journalière groupe de 20 personnes, enfant (moins de 12 ans)	Gratuit
B-4.7	Carnet de passes journalières, adulte (5 passes)	18 \$
B-4.8	Carnet de passes journalières, adolescent (5 passes)	8 \$
B-4.9	Location de petite embarcation	10 \$/h*
B-4.10	Location de petite embarcation – Heure supplémentaire	5 \$/h*
B-4.11	Location de pédalo (max. 6 personnes)	12 \$/h*
B-4.12	Location de pédalo – Heure supplémentaire	6 \$/h*
B-4.13	Location de ceinture de sécurité	2 \$ / h

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

	<i>(sans location d'embarcation)</i>
Remarque 1	Ceinture de sécurité incluse avec la location d'embarcation
Remarque 2	La location d'embarcation pour un cours offert à tous les citoyens est gratuite.
*20 % de rabais pour la location d'embarcation pour les résidents de Dudswell	

5- Autres services et location de matériel		Tarif par jour (Taxes incluses)	
		Particulier	Communautaire
B-5.1	Machine à maïs éclaté ou machine à barbe à papa	25 \$	Gratuit
B-5.2	Sachet de maïs à éclater	2.50 \$ / ch.	2.50 \$ / ch.
B-5.3	Sucre à barbe à papa	6 \$ / 250 ml	6 \$ / 250 ml
B-5.4	Cafetière 48 tasses	10 \$	Gratuit
B-5.5	Nappe blanche en tissu	7 \$ / ch.	7 \$ / ch.
B-5.6	Écran et projecteur	10 \$	Gratuit
B-5.7	Table *	10 \$ / ch.	Gratuit
B-5.8	Chaise *	1 \$ / ch.	Gratuit
* Loué et utilisé à l'extérieur de son lieu d'origine			

* Loué et utilisé à l'extérieur de son lieu d'origine

6- Service d'animation estival		Tarif (Taxes incluses)
B-6.1	SAE seulement, 7 semaines, 1 ^{er} enfant	190 \$
B-6.2	SAE seulement, 7 semaines, 2 ^e enfant, 3 ^e enfant et suivants	170 \$
B-6.3	SAE ET service de garde, 7 semaines, 1 ^{er} enfant	245 \$
B-6.4	SAE ET service de garde, 7 semaines, 2 ^e enfant, 3 ^e enfant et suivants	225 \$
B-6.5	8 ^e semaine (tarif additionnel) (présent pendant les 2 semaines de la construction)	30 \$
Remarque 1	Des frais supplémentaires de 50 % seront appliqués aux non-résidents.	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. DIVERS

16. PRÉSENTATION DE PROJETS CITOYENS

Le projet d'un croque-livres a été présenté par Mme Louise Corbeil, citoyenne, qui serait installé à l'ancien site de la maison de la culture.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

17.1 Réponses aux questions des citoyens

17.2 Période de questions des citoyens

Environ 18 personnes sont présentes.

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

Conformément au Règlement 2015-208 - concernant la période de questions lors des séances du conseil municipal :

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

18. POINTS DU MAIRE ET SUIVI DES ACTIVITÉS DU MOIS

19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Mariane Paré, présidente d'assemblée, déclare la clôture de l'assemblée.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 20 h 34.

Présidente,

Secrétaire,

Mariane Paré
Maire

Rachel Lessard
Secrétaire-trésorière adjointe